

Invitation à une activité de formation continue

AMOY ASSOCIATION DES MÉDECINS
OMNIPRATICIENS D'YAMASKA

Titre : Demi-journée formation -- Février 2024

No d'activité : 88951

Date : jeudi le 15 février 2024

Lieu : Webinaire

Coordonnées : Inscription obligatoire
Contactez Maryse Bissonnette, adjointe formation médicale continue
Tél. 450 991-1256 // formation@amoy.ca

Objectifs

13 h-14h 30

Changements climatiques et santé: un défi comme une opportunité

- Définir la santé planétaire et les principaux impacts des changements climatiques sur la santé humaine, et plus particulièrement la santé mentale, dans un contexte québécois ;
- Discuter de l'empreinte environnementale du système de soins et des éléments requis pour une pratique médicale écoresponsable ;
- Identifier des actions pour les professionnels œuvrant en santé mentale pouvant être entreprises à l'échelle personnelle et professionnelle afin de s'aligner aux impératifs de la santé planétaire, notamment en utilisant l'exemple de prescriptions nature

15h-16h30

Moderniser sa prise en charge des lombalgies : un nouvel outil concret en première ligne

- Générer un diagnostic pour une problématique de la région lombaire.
- Utiliser un algorithme d'évaluation en 5 minutes permettant de sous-classifier les différentes lombalgies afin de mieux intervenir.
- Intervenir en offrant au patient une documentation appropriée afin qu'il puisse améliorer sa condition par lui-même en attendant d'être vue en physiothérapie

Président de séance : Dr Francis Graveline

Horaire

2024-02-15	13:00	14:30	Conférence	Changements climatiques et santé: un défi comme une opportunité	Dre Claudel Pétrin-Desrosiers, Médecin de famille GMF-U du CLSC Hochelaga Maisonneuve
2024-02-15	14:30	15:00	Pause/Repas		
2024-02-15	15:00	16:30	Conférence	Moderniser sa prise en charge des lombalgies : un nouvel outil concret en première ligne	M. David Frédéric, physiothérapeute

Lien inscription Zoom :

<https://us02web.zoom.us/j/87355838784?pwd=Z2ovM2lKeFNxMU1aMVdGS2N2ajF0Zz09>

L'Association des médecins omnipraticiens de Yamaska, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure (s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.